

# Les Echos

MARDI 6 JUILLET 2010

lesechos.fr

## Logement, emploi : les aides qui seront revues à la baisse

Une interview de François Baroin, ministre du Budget • Révision à la baisse des subventions pour l'emploi de salariés à domicile et pour le logement étudiant • L'aide aux handicapés augmentera moins vite que prévu

L'assainissement des finances publiques implique des efforts considérables qui n'ont encore « jamais été accomplis », prévient François Baroin, ministre du Budget, dans une interview aux « Echos ». Les exonérations sociales pour l'emploi de salariés à domicile sont remises en

cause, doit-il annoncer aux députés cet après-midi, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire. L'aide au logement des étudiants ne sera plus cumulable avec la démission pour enfant à charge. Quant à l'allocation aux adultes handicapés, elle augmentera moins vite que prévu.

340.000 contrats aidés sont budgétés l'an prochain, au lieu de 400.000 cette année. Pour la Sécurité sociale, l'assurance-maladie préconise 2,2 milliards d'euros d'économies pour l'an prochain. Lire page 5 et l'analyse de Jean-François Péresse page 12

# « La France n'a jamais accompli un effort aussi considérable »

Vous allez envier cet après-midi à l'Assemblée le débat sur la préparation du budget 2011. Quel message souhaitez-vous faire passer aux députés ? Il est extrêmement clair et simple : il s'agit de ramener le déficit public de 8 % du PIB cette année à 6 % l'an prochain. C'est un objectif irréaliste et absolu et nous nous donnerons tous les moyens nécessaires d'y parvenir. Je ne cache pas sa difficulté : la France n'a jamais accompli un effort aussi considérable, y compris pour se « qualifier » à l'euro au milieu de la décennie précédente. Toutes les économies qui ont été décidées sur les dépenses et toutes celles qui le seront en matière fiscale à la fin de l'été correspondent à cet objectif. Mais, le plus important, c'est la réforme des retraites. Sans réforme, il est totalement illusoire de penser que l'on pourra redresser nos finances publiques. Cela représente 1,2 point de déficit structurel et 10 points de dette en moins à l'horizon 2020. Un enjeu considérable.

Comment se répartissent les efforts ? Entre 2010 et 2011, ce sont 40 milliards d'euros qu'il faut trouver. Un premier volet, à hauteur de 15 milliards, correspond à la non-reconduction des mesures de plan de relance. Le rattrapage des recettes fiscales après la crise devrait, second volet, ramener 11 milliards d'euros. Est-ce crédible ? Oui l'an dernier, l'impôt sur les sociétés a baissé de 60 % et les droits de mutation (qui dépendent du marché immobilier) de 30 % ; il n'y a aucune raison que cela dure. Les économies dans les dépenses de tous les acteurs publics, troisième et dernier volet, représenteront 14 milliards d'euros.

L'aide à domicile fait l'objet de deux avantages, l'un social et l'autre fiscal. Nous allons supprimer l'abattement de 15 points sur les exonérations sociales.

Mais ces efforts ne devraient-ils pas être plus importants si la croissance, comme c'est probable, n'atteint pas le niveau prévalant de 2,5 % ? Ce qui n'est pas négociable, c'est l'objectif de ramener le déficit pu-

blic à 6 % du PIB l'an prochain. Nous nous adaptons si c'est nécessaire, y compris en réalisant des efforts supplémentaires : par rapport à ce qui est prévu.

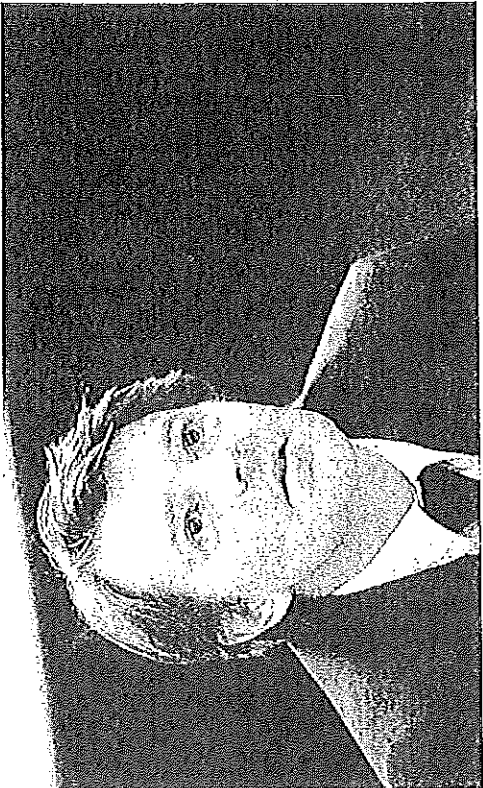
**Nous supprimons la possibilité donnée aux étudiants et à leurs parents de cumuler l'aide personnalisée au logement et la demi-part pour enfant à charge.**

Contre le gel des dépenses des ministères et du point d'indice du salaire des fonctionnaires, vous prévoyez un effort de 4 milliards d'euros sur les dépenses d'intervention. Combien de missions vont être touchées ? Sur les 30 missions de l'Etat, près de la moitié va voir ses crédits baisser. Nous souhaitons que l'effort porte sur ceux qui ont le plus de moyens.

Parlons concrètement. Cela implique-t-il, par exemple, une remise en cause des aides pour l'emploi d'un salarié à domicile ? En partie seulement. L'aide à domicile fait l'objet de deux avantages : l'un social et l'autre fiscal. Nous ne souhaitons pas toucher spécifiquement à la réduction d'impôt. Mais nous allons supprimer l'abattement de 15 points sur les exonérations sociales, proposé aux ménages qui déclarent leur employé au salaire réel.

Cela représente une économie d'environ 300 millions d'euros annuels. Nous allons également supprimer l'exonération de cotisations patronales proposée jusqu'au niveau du SMIC aux associations et aux structures agréées. Elle s'appliquait, depuis 2006, aux rémunérations versées aux salariés assurant des services à la personne.

Les aides au logement sont-elles revenues en baisse ? Nous supprimons la possibilité donnée aux étudiants et à leurs parents de cumuler l'aide personnalisée au logement (APL) et la demi-part fiscale pour enfant à charge. Il faudra choisir entre l'une et l'autre. Les parlementaires sociaux, via l'action logement (anciennement 1 % logement), continueront de cotiser à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et à



François Baroin.

l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) à hauteur de 1,25 milliard d'euros annuels. Les boiliers sociaux, quant à eux, vont devoir mobiliser 940 millions d'euros supplémentaires au profit de la construction de logements sociaux.

Dans un contexte de chômage élevé (9,5 %), les aides à l'emploi échappent-elles à l'effort général ? Nous maintenons le même niveau d'effort, au moins l'an prochain. Les crédits de la mission travail et emploi atteindront encore 10 milliards d'euros en 2012 et 9,1 milliards d'euros en 2013. Le nombre d'emplois aidés va passer de 400.000 à 340.000 l'an prochain. Nous allons progressivement réduire le taux de subvention de l'Etat. Dès cette année, la part du salaire payée par l'Etat

sera ramenée de 90 % à 80 %, ce qui est encore très élevé. Ne faut-il pas remettre en question la baisse de la TVA dans la restauration étant donné la gravité de la crise des finances publiques ? Ce n'est pas d'actualité, car il faut un minimum de stabilité. Cette mesure est récente. Cela dit, pour le ministre du Budget que je suis, cette TVA réduite reste une très grosse niche fiscale. A terme, il faudrait certainement créer de nouveaux internétaires, proche de ceux existants, mais rien ne sera fait avant la prochaine élection présidentielle. En effet, seul un candidat ayant pris cet engagement devant les Français peut porter une telle mesure. En attendant, nous supporterons dès 2011 un avantage dont bénéficient les restaurateurs, l'exonération de charges sociales

## « Il n'est pas question une seconde de lever le secret fiscal pour quoi que ce soit »

Qu'attendez-vous des derniers jours de la mission de l'Inspection générale des finances sur l'aide Woerth-Bettoncourt ? L'Inspection générale des finances va répondre à la question : « Eric Woerth est-il intervenu dans le dossier Bettencourt ? ». Le chef de l'IGF me remettra son rapport prochainement.

Sera-t-il public ? Il sera à la disposition d'une éventuelle commission d'enquête parlementaire. Bernard Accoyer (le président de l'Assemblée, NDLR) ne voit pas d'objection à ce qu'une telle commission soit créée.

D'autres questions ont été posées ces derniers jours. Un ministre du Budget intervient-il directement dans la redistribution liée au bouclier fiscal ? Liliane Bettencourt aurait-elle reçu un chèque de 30 millions d'euros. Elle n'aurait pas été contrôlée. Elle n'a pas été contrôlée. Tout est encadré, par la loi, et la réglementation. Le ministre n'intervient à aucun moment dans ces procédures. Pour le reste, je vais publier une circulaire pour rappeler et préciser les procédures en matière de contrôles fiscaux et de droits des contribuables. Il n'est pas question d'une seconde de lever le secret fiscal pour quoi que ce soit.

économies à décider pour tenir l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie à 2,9 % tel qu'annoncé par le président de la République lors de la conférence sur le déficit. Les mesures seront définies dans la loi de financement de la Sécurité sociale qui sera présentée fin septembre.

Comment qualifiez-vous le plan français par rapport à ce que font les Allemands et les Britanniques ? François Fillon a annoncé un plan de 100 milliards d'euros sur trois ans, les Allemands de 80 milliards sur quatre ans. Nous aurons diminué le nombre de fonctionnaires de 200.000 sur six ans, eux de 15.000... Le gel du point d'indice pour l'année prochaine est visible et extrêmement concret ! Le projet par rapport à la France ne tient pas. Les Allemands sont plus audacieux parce qu'ils ont toujours eu un préjugé favorable en matière de finances publiques. Nous allons faire en sorte que la France en dispose aussi à l'avenir. La révision constitutionnelle en préparation devrait nous y aider.

**Le nombre d'emplois aidés va passer de 400.000 à 340.000 l'an prochain. Dès cette année, la part du salaire payée par l'Etat sera ramenée de 90 % à 80 %, ce qui est encore très élevé.**

La contribution de la France à l'Union européenne va augmenter afin de financer, notamment, l'augmentation de la rémunération des agents européens de 6 %.

Acceptez-vous cette décision ? Elle est inacceptable. Bruxelles doit faire des propositions rapidement pour revoir cette enveloppe à la baisse.

Alain Méhain, considéré comme proche de Nicolas Sarkozy, a indiqué la semaine dernière que la France n'échappera pas à une hausse de 2 points de TVA...

Nous agissons, d'abord et avant tout sur les sources de dépenses et non sur l'augmentation générale d'imposition des contribuables.

PROFOS RECHUILLIS PAR VINCENT COLLIER, LUCIE ROSEGUAN ET DOMINIQUE SEUX

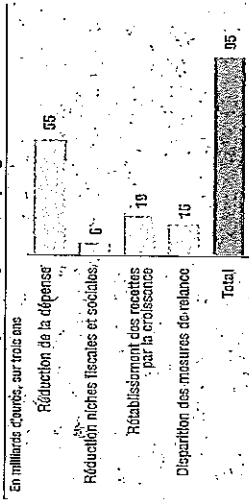
Les Echos 6 juillet 2012

## Aides au logement, services à domicile, emploi : l'Etat taille dans ses dépenses sociales

Les lettres plâtrées des ministères ont donné lieu à d'intenses tractations jusqu'à hier soir. Les discussions se poursuivront cet après-midi à l'Assemblée nationale à l'occasion du débat d'orientation des finances publiques.

Le bras de fer entre François Fillon et les ministres aura duré jusqu'à hier soir pour déterminer l'ampleur du redressement des comptes publics à l'horizon 2013. Les lettres plâtrées, qui fixent le niveau de crédits de chaque ministère pour les mois prochains, ne devaient être envoyées que tard dans la soirée, voire seulement aujourd'hui. Compte tenu des engagements pris auprès de Bruxelles, le déficit de 8 % à 6 % du PIB l'an prochain - l'exercice est révélateur de la difficulté que les années précédentes. Certes, les dépenses

### Efforts nécessaires pour respecter le programme de stabilité



Les services à la personne ont beaucoup été mis créateurs d'emplois, ils seront, eux aussi, un peu moins subventionnés qu'aujourd'hui, via la suppression de certaines exonérations de charges sociales (lire ci-dessus).

Un vif débat en perspective. Certains ministères tirant relativement bien leur épingle du jeu. Comme l'an dernier, la mission recherche et enseignement supérieur est préservée ; les effectifs du ministère sont stabilisés et les dotations de l'Etat augmentent sensiblement. Le ministre de l'Industrie, Bruno Hottelot, a obtenu le maintien de crédits prévus dans la loi de programmation et de performance pour la sécurité intérieure (Loppsi), en plaçant la nécessaire modernisation des forces de l'ordre. Hervé Morin, ministre de la Défense, a également échappé au

pire : ses crédits atteindront 30 milliards d'euros l'an prochain, et même 31 milliards en 2013. « Je crois avoir été efficace », a également déclaré Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères hier, après avoir accordé 60 millions d'euros supplémentaires pour l'histoire culturelle à l'étranger.

Les députés, eux, promettent un vif débat sur la part de responsabilité de la gauche et la droite dans le creusement des déficits. « La droite oublie une chose : c'est que la gauche a réduit les déficits de 3,5 % à 1,5 % entre 1997 et 2000, avant de réduire les trappes, alors que tous les allègements fiscaux accordés depuis 2002 ont été financés par le creusement du déficit », a indiqué hier Pierre-Alain Muet, député PS en charge des finances en réponse au rapport publié hier par Gilles Carrez, le rapporteur (UMP) de la commission des Finances.

La politique du logement se voit amputée de plus de 1 milliard d'euros. A titre d'exemple, les aides personnalisées au logement proposées aux étudiants essorront d'être cumulables avec la déduction fiscale pour enfant à charge, ainsi partiellement venant en

cause. La politique du logement se voit amputée de plus de 1 milliard d'euros. A titre d'exemple, les aides personnalisées au logement proposées aux étudiants essorront d'être cumulables avec la déduction fiscale pour enfant à charge,

L'ANALYSE DE JEAN-FRANÇOIS PÉCRESSÉ

## Une rigueur bien inoffensive

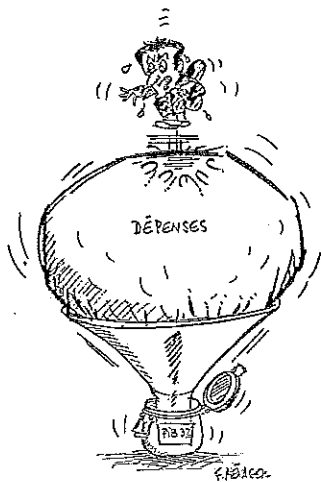
La bagatelle de 45 milliards d'euros à économiser en trois ans dans le budget de l'Etat, des salaires gelés dans la fonction publique, encore 30.000 postes de fonctionnaires en moins chaque année, l'administration passée au peigne fin et, pour le symbole, des cabinets ministériels astreints à la sobriété : pas de doute, aux yeux de l'opinion, c'est bien un vrai plan de rigueur que le gouvernement impose au pays. Et peu importe que les taux des impôts ne soient pas relevés. Comme les avantages fiscaux vont être rognés, cela revient au même. Lors du débat annuel, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, sur les orientations en matière de finances publiques, le ministre du Budget, François Baroin, s'efforcera, sans prononcer le mot « rigueur », de bien faire passer l'idée aux marchés et aux Européens. L'opposition parlementaire, elle, dramatisera à souhait un insupportable plan d'austérité.

L'objectif affiché n'est-il pas, après tout, de réduire le déficit public de 100 milliards d'euros en trois ans, afin de le ramener de 8 % du PIB fin 2010 à 3 % du PIB fin 2013 - la limite imposée (car jugée soutenable) par un traité oublié du nom de Maastricht ? L'ambition est louable. Seulement, le présumé « plan de rigueur » est bien insuffisant pour qu'elle se réalise. La concrétisation des engagements pris est d'abord assez improbable. Avec une détermination certes inhabituelle, l'exécutif entend limiter l'évolution de la masse des dépenses publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) à 0,6 % l'an hors inflation, en moyenne, en 2011, 2012 et 2013. Quand bien même la stricte maîtrise des crédits budgétaires est le cœur de la stratégie budgétaire depuis 2004, l'ensemble des dépenses publiques continue de croître de 2,2 % l'an depuis dix ans...

**La crise ayant creusé le fossé entre le niveau des recettes et celui des dépenses, les économies prévues ne suffiront pas à résorber le déficit public.**

Longtemps, les « dépenses fiscales » telles que les crédits d'impôt ont permis de contourner les verrous posés sur les lignes de crédits budgétaires. Avec la chasse aux niches fiscales, ce ne sera plus le cas. Demeure, en revanche, la principale « fuite d'argent », celle qui provient de la Sécurité sociale et des communes. Ni la réforme des retraites (4 milliards d'euros d'économies seulement en 2013), ni l'inflexion prévue dans l'évolution des dépenses maladie (autour de 3 % l'an tout de même), ni la gel des dotations aux collectivités (il porte sur 50 milliards d'euros seulement) ne permettent de penser que les dépenses des administrations sociales et locales, qui pèsent 65 % de la dépense publique, vont subitement se stabiliser à leur niveau actuel. Pour y parvenir, il faudrait déjà présenter les 15 milliards d'euros d'économies annuelles sur les dépenses sociales rendues nécessaires à l'horizon 2013 par le programme de stabilité transmis en début d'année à Bruxelles.

L'hypothèse de maîtrise de la dépense publique est ensuite soumise à de gros facteurs de risque, dont le principal est lié aux taux d'intérêt. Encore très bas aujourd'hui, ceux-ci allègent la charge de remboursement de la dette.



Mais, s'ils remontaient de seulement un demi-point d'ici à 2013, alors, ce ne sont plus 45 milliards mais 75 milliards d'euros qu'il faudrait économiser pour stabiliser la dépense publique, a calculé la Cour des comptes (1). Outre qu'elle ne semble pas des plus probables, la maîtrise annoncée des dépenses publiques serait bien incapable de produire, en trois ans, la baisse escomptée des déficits, fût-elle combinée à une envolée des plus-values fiscales. Ce qui était déjà douteux avant la crise est devenu hors d'atteinte après, tant s'est accru l'écart de niveau entre le volume des dépenses et celui des recettes.

En 2009, conséquence du plan de relance et des politiques sociales, le poids de la dépense publique a gonflé de 3,2 points de PIB, à 56 %. Or, à la fin de 2010, la France aura perdu 6 points de PIB par rapport à ce que celui-ci aurait été si la croissance s'était poursuivie. Compte tenu de l'ampleur et de la profondeur de cette crise, l'économie française, même si elle retrouvait un bon rythme de croissance, mettra des années pour rejoindre son niveau antérieur. C'est le schéma privilégié par l'Insee dans son rapport de juin : « Le niveau du PIB serait durablement inférieur à celui qui aurait prévalu en l'absence de crise » (2). Pire : « Dans cette configuration, l'écart à long terme par rapport au niveau du PIB qui aurait été atteint si la crise n'avait pas eu lieu croît mécaniquement avec l'ampleur des pertes de croissance enregistrées dans les premières années de la crise. »

Dans ce scénario hélas crédible, « même s'il y a un rebond des recettes, il n'atteindra pas avant longtemps le niveau des dépenses », analyse Mathilde Lemoine, directrice des études économiques de HSBC, qui table sur 4,5 % de déficit public au mieux en 2013 (3). Autrement dit, comme nous avons grimpé une marche d'escalier du côté des dépenses, tandis que nous en avons descendu une du côté des recettes, la distance qui s'est creusée risque fort de ne pas être comblée de sitôt, comme l'expliquent sagement Paul Champsaur, directeur de l'Autorité de la statistique publique, et Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'Insee (4). La conséquence en est que, dans cette situation, pour parvenir à rééquilibrer vraiment le solde des finances publiques, stabiliser les dépenses ne suffit plus, il faut les baisser, et vigoureusement. Révisiter notre Etat providence, renoncer à certaines prestations, en placer d'autres sous condition de ressources... Le « plan de rigueur » de la France en est loin, plus loin encore de cette austérité que veut y voir la gauche. C'est un choix revendiqué de politique économique pour ne pas ruiner toute chance de croissance. Mais cette pale rigueur ne changera pas la couleur de nos déficits.

Jean-François Péresse est éditorialiste aux « Echos ».

(1). Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2010.

(2). « Quelle croissance de moyen terme après la crise ? », in « L'économie française, comptes et dossiers », Insee, juin 2010.

(3). « When will the debt stop growing ? », par Janet Henry, Mathilde Lemoine, 21 juin 2010. [www.research.hsbc.com](http://www.research.hsbc.com).

(4). Rapport sur la situation des finances publiques, par Paul Champsaur et Jean-Philippe Cotis, avril 2010.